

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ FUTSAL



Réunion restreinte du lundi 09 février 2026

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1- Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2- Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3- Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche, 4- Protège-tibias

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase

4- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi 14h de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser la procédure de demande de changement via Footclubs le lundi 14 h précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00.

La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

FUTSAL D1

DESIGNATION DES ARBITRES

RAPPEL = A partir des matchs retours, la CDA désignera 2 arbitres à la charge des deux clubs

53498831 : CHEVILLY LARUE ELAN 1 / VSG FUTSAL 2 Futsal D1 du 07/02/2026

Courriel du Club de CHEVILLY LARUE ELAN en date du 04/02/2026 et de la Municipalité informant de l'indisponibilité du gymnase le 07/03/2026.

-La Commission reporte la rencontre au 07/03/2026.

FUTSAL D2

54778425 : FC CHOISY 1 / BOISSY FC 1 Futsal D2-A du 07/02/2026

Courriel du Club de FUTSAL CLUB CHOISY en date du 05/02/2026 et de la Municipalité en date du 16/09/2025 informant de l'indisponibilité du gymnase les 07 et 08/02/2026 et proposant la date du 14/02/2026 pour recevoir la rencontre.

-La Commission reporte la rencontre au 14/02/2026. Prévenir l'équipe adverse.

-Rappelle que le club recevant doit impérativement vérifier, au plus tard 72h00 avant la rencontre, la disponibilité de son installation pour éviter le déplacement de tout le monde et ce sous peine de match perdu pour raison administrative.

54778529 : CHEVILLY LARUE ELAN 2 / LES GRANDS DU QUARTIER 1 Futsal D2-B du 31/01/2026

Réception de la feuille de match papier, rencontre non disputée, information de l'arbitre officiel qui indique équipe recevant absente.

-La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe de CHEVILLY LARUE ELAN 2.

54778422 : C'NOUES 2 / VITRY ASC 3 Futsal D2-A du 01/02/2026

Réception de la FMI, rencontre non disputée, information de l'arbitre officiel qui indique l'absence de l'équipe visiteuse.

-La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe VITRY ASC 3.

MATCHES REMIS

54778516 : GENTILLY AC 2 / LGD QUARTIER 1 Futsal D2-B du 22/11/2025 reporté au 14/02/2026
55441970 : KB FUTSAL 2 / AS HAY 94 FUTSAL C VdM du 14/02/2026
55261724 : VSG FUTSAL 1 / FUTSAL CLUB CHOISY 1 C VdM du 14/02/2026 remis au 23/02/2026
54778505 : LGD QUARTIER 1 / CHEVILLY LARUE ELAN 2 Futsal D2-B du 18/10/2025 reporté au 24/02/2026
54778425 : FC CHOISY 1 / BOISSY FC 1 Futsal D2-A du 07/02/2026 reporté au 04/03/2026
53498831 : CHEVILLY LARUE ELAN 1 / VSG FUTSAL 2 Futsal D1 du 07/02/2026 reporté au 07/03/2026

COUPE VAL DE MARNE FUTSAL

Le tirage des 1/8^e de finale de la Coupe du Val de Marne Senior Futsal a été effectué le **02 février 2026** par **M. Driss TAFININE CTD**.

Les rencontres se dérouleront sur le gymnase du 1er nommé au cours de la semaine du 23 au 28 février 2026.

Attention vacances scolaires.

Les équipes du même club se rencontrent dès les 1/8^e finale.

-1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

55261724 : FUTSAL CLUB CHOISY 1 / VSG FUTSAL 1 du 17/01/2026 C VdM remis au 14/02/2026

Match de Coupe de Paris, le même jour pour VSG Futsal, courriel du Club de VSG Futsal proposant la réception de la rencontre un lundi ou jeudi.

FUTSAL CLUB CHOISY informe de la non-disponibilité de créneau pour recevoir la rencontre.

La Commission inverse la rencontre et fixe le match à la date du 23/02/2026.

En attente du résultat :

55441970 : KB FUTSAL 2 / AS HAY 94 FUTSAL 1 C VdM du 14/02/2026

55261724 : VSG FUTSAL / FUTSAL CLUB CHOISY 1 C VdM du 23/02/2026

Tirage au sort :

Match N°1 - 55491006 : B2M FUTSAL 2 / B2M FUTSAL 1 C VdM au 26/02/2026

Match N°2 - 55491007 : CHAMPIGNY CF 2 / CHAMPIGNY CF 1 C VdM au 28/02/2026

Match N°3 - 55491008 : VITRY ASC 3 / VITRY ASC 2 C VdM 28/02/2026

Match N°4 - 55491009 : VERS L'AVANT FC 1 / CHEVILLY LARUE ELAN 1 C VdM 27/02/2026

Match N°5 - 55491012 : VENOM FUTSAL 1 / MAISONS ALFORT FC 1 C VdM au 27/02/2026

Match N°6 - 55491011 : C'NOUES 2 / GENTILLY AC 1 C VdM au 01/03/2026

Match N°7 – 55491012/55491013 : RUNGIS US 1 / KB FUTSAL 2 ou AS HAY 94 FUTSAL 1 C VdM 27/02/2026

Match N°8 - **XXXXXX** : FRESNES FUTSAL 1 / FUTSAL CLUB CHOISY 1 ou VSG FUTSAL 1 C VdM du 26/02/2026